

Ecrit par le 24 juillet 2024

DGS : d'Avignon à Laval

L'ancien DGS (Directeur général des services) [Fabrice Martinez](#) vient d'être nommé DGS mutualisé de l'agglomération et de la Ville de Laval au sein de [Laval agglomération](#).

['Remercié' en fin d'année dernière par Cécile Helle](#), maire d'Avignon qui avait annoncé en conseil municipal la « fin du détachement dans l'emploi fonctionnel du directeur général des services », Fabrice Martinez était en poste dans la cité des papes depuis 2015 où il avait succédé à Jean-Louis Cros.

Auparavant directeur général adjoint de la ville de Pantin, Fabrice Martinez a aussi également occupé le poste de DGS à Noisy-le-Sec. En Vaucluse, ce dernier a aussi été directeur général adjoint, de 2000 à 2004, au sein du bailleur social Mistral habitat devenu aujourd'hui Vallis Habitat.

L'Aéroclub Vauclusien propose un brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA) dès 15 ans

Ecrit par le 24 juillet 2024



L'[Aéroclub Vauclusien](#) propose un brevet d'initiation à l'aéronautique dès 15 ans, notamment en partenariat avec plusieurs lycées.

Le [Brevet d'initiation à l'aéronautique \(BIA\)](#) est une initiation à la culture scientifique et technique de l'aéronautique et du spatial, c'est la meilleure voie d'entrée pour découvrir toute la richesse de ce monde, où se mêlent, la passion, la technique, l'exploit, la rigueur, l'innovation, l'histoire. Le BIA permet de valoriser et découvrir tout un ensemble de savoir et de pratiques.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Deux formules

La formation est dispensée, en établissement scolaire, dans une classe dite 'aéronautique'. Les cours y sont assurés par un ou plusieurs enseignants dont un au moins est titulaire du CAEA (Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique).

Pour les stagiaires hors établissement scolaire, l'aéro-club vauclusien organise des cours théoriques le samedi après-midi, hors vacances scolaires de l'Académie d'Aix-Marseille, soit 2h par semaine pendant 20 à 25 semaines.

Les lycées partenaires

Trois établissements sont partenaires de l'Aéro-club Vauclusien : les lycées [Saint Joseph](#) et [La Salle d'Avignon](#) possèdent une classe de seconde 'Aéro', ainsi que le [Collège Simone Veil](#) de Châteaurenard dès la classe de troisième.

La prépa BIA

Il est possible de préparer le BIA au sein d'un établissement scolaire, de la troisième à bac+2 (BTS) qui assure une formation théorique en interne, une convention peut être signée avec une association aéronautique membre du [CNFAS](#) (Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives), qui met ses moyens à disposition des stagiaires BIA de l'école. Les jeunes ne dépendant pas de ces établissements peuvent s'inscrire directement auprès de l'aéroclub pour une première année 'Préfuturavia' avec 40 à 50 cours les samedis après-midi, dans les locaux de l'aéroclub. Deux vols 'découverte' d'environ 30 mn permettent d'illustrer les principes théoriques vus en cours.

Des cours en présentiel et à distance

La formation s'étale sur plusieurs mois, de septembre à mai, et comporte au moins 40 heures de cours. Elle doit être effectuée sous la responsabilité d'une personne titulaire du CAEA (certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique). Deux vols 'découvertes' d'environ 30 min chacun permettent d'illustrer de manière concrète les principes théoriques vus en cours.

Outre le cours en présentiel, les stagiaires ont un compte pour une formation en ligne (e-learning) spécifique au BIA, en partenariat avec l'aéro-club Vauclusien et conforme au programme définie par arrêté du Ministère.

Tremplin au brevet de pilote d'avion

Les connaissances en aéronautique du BIA représentent 70% de celles exigées pour l'obtention du brevet théorique de pilote de planeur, d'ultra léger motorisé (ULM) ou du brevet de base avion. Après l'obtention du BIA les stagiaires motivés - à partir de 17 ans- peuvent passer leur brevet de pilote d'avion ou d'ULM.

Un peu d'histoire

Situé sur la commune de Montfavet, adossé à Avignon, l'aéroclub d'Avignon a été créé il y a 110 ans ! Il fait partie de la vieille garde des aéroclubs français. Un de ses présidents d'honneur fut le poète félibre, Frédéric Mistral. Il dispose de 8 avions : trois Cessna 182, 172 et 152, deux Piper PA-28 et J3, un Flight design CTLS, d'un ULM Savannah, et d'un simulateur de vol.

Écrit par le 24 juillet 2024

Aéroclub Vaclusien. Club de pilotage. 170, impasse Rolland Garros à Avignon. 04 90 84 17 17

Contact : aeroclubvaclusien.com/apprendre-a-piloter

La Cour des Doms, épisode 2



Cécile Helle, maire d'Avignon a visité le chantier de réhabilitation de l'ancienne Maison d'arrêt, la [prison Sainte-Anne](#) datant du XIV^e siècle métamorphosée, en 2021, en une résidence de 68 logements et autres locaux. Elle était accompagnée du [groupe de restauration immobilière François 1^{er}](#), de l'entreprise de rénovation des Monuments historiques [Girard-Vinci](#), du promoteur [LC21](#) et des architectes [Huit et demi](#) et [Fabre & Speller](#).

[Pour rappel, la Cour des Doms, épisode 1](#)

La prison Sainte-Anne, ancien hospice des aliénés, dépendance du Palais, en devenir de La Cour des Doms, est remaniée en 1860, pour répondre à un problème carcéral du département. Le bâtiment se libère en 2003 grâce à la construction d'un nouvel établissement carcéral en périphérie de la ville, au

Ecrit par le 24 juillet 2024

Pontet. En plein secteur sauvegardé l'édifice présente des vues sur le Palais des Papes et le Rhône. La municipalité réinvestit le produit de la vente dans la requalification et la reconversion des abords de la future résidence afin de la rattacher encore mieux à son centre historique.

Une réhabilitation de haute voltige

La réhabilitation menée par les architectes du patrimoine Huit et demi en association avec le cabinet Fabre & Speller et contrôlée par l'architecte des Bâtiments de France consiste en la réalisation de 68 logements, 73 places de stationnement souterrain, des commerces, une crèche, un centre médical, un espace artistique et culturel de 1700 m² -qui sera géré par la ville-, un café et aussi une auberge de jeunesse. La restauration complète respectera l'architecture, l'ordonnancement des formes et l'authenticité des matériaux d'origine.



© François 1er

La visite

Ce matin-là il faisait très doux et le printemps pointait déjà le bout de son nez avec un soleil très présent. Nous voici au pied de la prison Sainte-Anne, côté Rhône. Casque, gilet fluo, sur-chaussures de sécurité, nous nous délestons de nos sacs de ville pour gravir, plus légers et moins encombrés, de hauts escaliers en échafaudage pour franchir le rempart qui de la ligne. Branlants mais solides, les marches en acier ajouré nous indiquent à quel point le sol s'échappe très vite pour nous laisser happer par le ciel. A la fin

Écrit par le 24 juillet 2024

de la visite qui se fait par étapes, nous serons à un peu moins de 40 mètres du sol, alors que les structures en métal du dernier étage sont à peine posées. La vue embrase Avignon, ses toits, ses hôtels particuliers avec leurs profonds jardins d'habitude si bien cachés, le Palais des papes, le dos de la Vierge dorée, le Rocher des Doms, les remparts, le Rhône, la Barthelasse, les péniches... ce matin-là nous étions très privilégiés.

Sur la dalle qui constituera la Cour des Doms

Les ouvriers travaillent dans des bruits de percussions, de cisaillement, de masse qui s'écrasent sur les murs. Partout la poussière blanche danse, tombe et se faufile absolument partout. Nous arrivons sur la dalle sous laquelle se tiendra un parking en strates. A la surface, les emplacements des arbres sont déjà indiqués.



© François 1er

Cécile Helle, maire d'Avignon

«Les travaux avancent rapidement. Nous sommes sur la dalle de la Cour des Doms sur laquelle donneront les appartements, précise Cécile Helle, maire d'Avignon. Ce que je trouve intéressant ? C'est toute cette structure en acier habillée de zinc qui va être apposée sur l'ancien bâtiment, une des signatures architecturale du projet qui a fait que celui-ci soit retenu. On ne se rendait pas compte de la dimension historique du bâti lorsque celui-ci était encore une Maison d'arrêt. Les hauteurs de plafond en ogives y sont généreuses et les éléments architecturaux conservés donneront du caractère à ces appartements.»

Laurent de Fommervault, Directeur général adjoint du Groupe François 1^{er}

«Nous réalisons sur ce chantier 68 logements du studio au T5, ainsi que des parkings en souterrain, ce

Ecrit par le 24 juillet 2024

qui, en intramuros d'Avignon est assez rare, détaille Laurent de Fommervault, Directeur général adjoint du Groupe François 1^{er}. Ce projet est emblématique parce qu'il est à l'image de ce que nous réalisons habituellement : redonner vie à des bâtiments anciens en les rénovant, le plus souvent en cœur de ville, en relation étroite avec le municipalité, pour le bénéfice des habitants. Une bonne partie de notre programme a été commercialisée, particulièrement les produits s'adressant aux investisseurs. D'ailleurs, à partir du 15 juin, lors d'une importante opération de communication, nous lancerons la phase de commercialisation des logements situés au sommet du bâtiment. Il s'agit d'une quinzaine de duplex (Ndlr : dont un triplex de 125m²), quasiment des maisons de ville avec jardin, posées sur le bâtiment.»

Pierre Bortoli, Directeur régional Vinci Construction France, société avignonnaise Girard

«Nous sommes fiers de faire aboutir ce projet grâce au savoir-faire de l'entreprise Girard dans différents métiers, de la taille de pierre au travail sur les façades, la réalisation de sous-œuvre, cisaille-carottage, réalisation de corps d'état en propre telles que les menuiseries, la pose de parquet. Et, également, une compétence qui a toute sa place en centre-ville, celle de management de projet pour relever les défis, notamment, de logistique. Ceci est d'importance car ces enjeux de réhabilitation de cœur de ville nous impacteront de plus en plus. La Cour des Doms est un exemple de la construction de la ville sur la ville, avec la réhabilitation d'un patrimoine fort transformé en logements et locaux ouverts sur la ville. Notre métier ? Transformer les concepts de l'architecte en réalité, avec un accompagnement d'ingénierie en amont.»

Frédéric Breysse, co-gérant de l'agence marseillaise d'architectes Huit et demi

«Nous sommes l'architecte de l'opération en association avec l'agence Fabre Speller. La politique de la ville d'Avignon nous a autorisés à réfléchir à la transformation d'un édifice, une prison. La Ville n'est pas un entrepôt de souvenirs mais un ensemble qui se reconstruit sur lui-même. Nous avons eu carte blanche pour inventer un programme sur cet ensemble qui déborde de mémoire et d'histoires douloureuses.»

Ecrit par le 24 juillet 2024



© François 1er

Un programme pluriel

«Le devenir de cet édifice ? Un programme pluriel regroupant des logements qui n'effaceront pas la mémoire de cette ancienne Maison d'arrêt désormais ouverte sur la ville tout en préservant la qualité architecturale de l'édifice. D'ailleurs le passé de ce bâtiment se lit dans l'approche architecturale menée pour restaurer les murs et transformer les fenêtres. Les cellules renferment des jours de souffrance. Il a fallu les transformer mais la transformation architecturale continue de rendre compte des traces de ces anciens jours transformés en fenêtres et portes fenêtres offrant des vues sur les paysages lointains, proches et sur les jardins. Notre parti pris ? Ne pas surcharger la prison en créant des planchers supplémentaires. Nous n'avons pas non plus voulu construire de logements sur des surfaces neuves. Nous voulions produire une solution qui s'inscrirait dans une enveloppe existante mais en imaginant une surélévation légère pour ne pas traumatiser le bâtiment et répondre aux règles sismiques qui restent très contraignantes. Un étage rehaussé a cependant été créé dans les combles.»

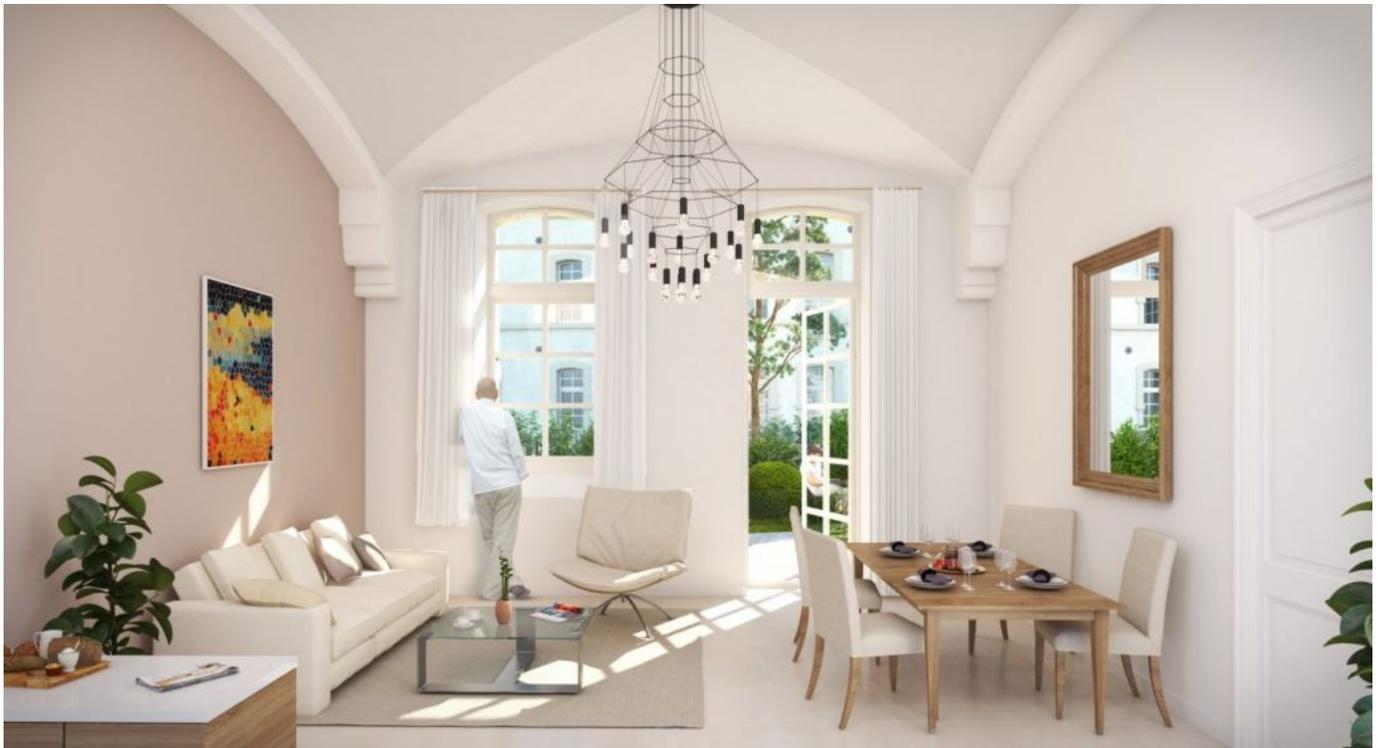
La Distribution

«Le bâtiment compte trois étages irrigués par six cages escaliers avec des galeries périphériques agrafées sur la façade existante. Le nombre d'escaliers se réduit à quatre à partir du 2^e et 3^e étage pour irriguer les duplex avec une circulation en périphérie dans l'enceinte du bâtiment. Les logements du dernier niveau sont rehaussés d'une structure métallique avec des volumes aussi importants que dans les niveaux inférieurs. Une fois fini, l'étage le plus haut du bâtiment se situera à environ 40m Ngf (Niveau général de la France). Le bâtiment offre un seul triplex qui permet de voir les environs à 360°.»

Ecrit par le 24 juillet 2024

Un programme intégré dans un ensemble

«Cela consiste à fabriquer des émergences en lien avec les quartiers de l'intramuros, à mettre en valeur ces vues très singulières sur le Palais des papes, sur le Rhône... Le bâtiment a été curé, vidé de tous ses stigmates, de constructions hétéroclites apparues au fil du temps pour libérer les espaces dédiés au public et des espaces privés dédiés aux logements. Ceux-ci sont tous traversants et bénéficient de volumes hors du commun (parfois plus de 4 à 4,5m sous voûte), les surfaces varient de 40 à 120m2 et les logements disposent tous d'un extérieur. Les types d'appartements ont été mélangés. Par exemple un studio peut être adossé à un T3, cela permet d'imaginer une relation entre les jeunes générations et des personnes qui seraient peut-être plus âgées. Le bâtiment sera pourvu de deux entrées : face au parvis des Pénitents et une autre adossée aux remparts. L'entrée au parking se fera au début de la rue de la Banasterie, en continuité des remparts.»



© François 1er

Des surprises ?

«Oui, durant les travaux nous avons identifié des sorquettes et des qualités de fondations qui nous permettront à l'avenir de révéler celles-ci dans le parking souterrain. Nous conserverons les empreintes de ces canalisations voûtées réalisées en pierres de taille cheminant sous tout l'intramuros, trace du réseau hydraulique historique.»

D'un bâtiment fermé à une résidence ouverte

«Fabriquer le paysage de la Cour des Doms c'est ouvrir le mur d'enceinte, opérer des cadrages sur la Chapelle des Pénitents noirs, sur la tour du Palais des papes, un regard de proximité sur le Rocher des

Ecrit par le 24 juillet 2024

Doms ; Egalement profiter de la transparence entre le cour intérieure dédiée au public et ses limites séparatives avec la ville, sur les hôtels particuliers de la rue de la Banasterie, générer des places hautes dans l'Avignon intramuros. Je pense que la mémoire du lieu avec le temps va disparaître, notamment parce que la transformation de la ville mise sur un corpus d'expériences à venir et non sur un passé révolu,» conclut Frédéric Breysse.

Pour se faire une idée des prix

Le T1 se négocie à partir de plus de 285 000€. Le T2 de 76m² au 2^e étage avec terrasse est actuellement à la vente à un peu plus de 462 000€. Le T3 de 82m² se négociera à partir de plus de 438 000€ à près de 600 000€ pour 99m², en 2^e étage avec terrasse. Le T4 de 104m² pourra aller jusqu'à plus de 633 000€ tandis qu'un T5 pourra se négocier au-delà de 802 000€ pour 126m² au 3^e étage. Les logements sont éligibles au dispositif Malraux. Il permet une réduction d'impôt de 30% des travaux, plafonnée à 120 000€, hors plafonnement global, et/ou à un déficit foncier reportable à 10 ans.

(vidéo) Intramuros d'Avignon, La Cour des Doms proposera bientôt 68 logements, épisode 1

[La Cour des Doms](#) (voir la vidéo en fin d'article) est un projet en passe de révolutionner le cœur de ville avec la renaissance du quartier Banasterie. Ambition ? Faire d'une prison comportant jadis 160 cellules et abandonnée depuis 2003, un quartier prisé et ouvert.

La résidence proposera 68 logements et 73 places de stationnement et compilera lieu intergénérationnel, commerces de proximité, crèche, friche artistique, auberge de jeunesse, espace de co-working, offre de restauration et cabinet médical... Les premiers logements seront livrés fin de cette année.

Au chapitre des finances

Au chapitre des finances, l'ancienne prison Sainte-Anne a été vendue à LC21 à 2,65M€. Ce prix comprend la rétrocession à la Ville de la friche artistique, une fois aménagée et remise à la gestion d'investissement. Cet argent a été investi à hauteur de 1,013M€ pour les travaux de requalification des abords de la Cour des Doms et inscrits au plan pluriannuel d'investissement (PPI). Les 1,5M€ restants ont permis à la Ville de racheter les Bains Pommer.

La ville se construit sur la ville

Ecrit par le 24 juillet 2024

Le projet aura mis un peu moins de deux décennies pour éclore. Pas facile de trouver des investisseurs pour faire de ce patrimoine architectural au lourd passé une résidence haut de gamme dont les premiers logements seront livrés en décembre 2021. L'emplacement et la vue exceptionnels auront présidé à la destinée de La Cour des Doms, dont chaque logement arborera jardin suspendu ou balcon ou coursive possiblement ornés d'arbres et de plantes grimpantes.

Entre pierres et eaux

Le lieu fiché entre le Rhône et le Palais des Papes s'est transformé pour offrir des fenêtres élargies et parfois créées -car tous les appartements sont traversants-. La cour sera arborée et généreusement végétalisée. Enfin, les murs de l'ancienne prison seront, par endroit, réduits de moitié, voire parfois complètement anéantis côté rue Banasterie. L'ensemble proposera, désormais, 68 logements du T1 au T5 duplex et même un triplex avec stationnements et jardins privatifs.

Réanimer l'intramuros

Le quartier Banasterie se construit un nouvel avenir tout comme l'ont fait les quartiers Trois Faucons/Saint-Didier, Halles/Bonnerie, Carreterie/Carnot, ou encore les réhabilitations patrimoniales des Tours des cuisines, de la Garde-Robe, des Jardins des Papes, de Saint-Agricol, du Palais du Roure...

Le bâtiment

L'ancien bâtiment pénitentiaire se développe sur une parcelle longue d'environ 140 m pour 60 m de large et offre 10 454 m² environ de surface de plancher. Le bâtiment a été construit pour enfermer des individus ce qui complique sa transformation en lieu de vie ouvert sur son quartier, sur la ville. Le bâtiment n'est pas classé ni inscrit monument historique. La Prison Sainte-Anne est qualifiée dans le PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) comme 'immeuble à maintenir dont l'amélioration peut être imposée'.

Son histoire

Création de la Prison Sainte-Anne à l'emplacement de l'hospice des insensés (Maison royale de santé) est envisagée à partir de 1838. 1861- 1862 : les aliénés sont transférés dans un nouvel asile construit au pied de Montdevergues à Montfavet. 1862 : l'architecte du Département Joffroy est chargé du projet de construction d'une prison. 1865 : début des travaux. 1871 : fin des travaux. mars 2003 : désaffectation du site. Transfert de la prison dans le nouveau centre pénitentier du Pontet.

Métamorphose

2009 : rachat de la Prison Sainte-Anne par la Ville. 2014, Cécile Helle, Maire d'Avignon, relance le projet d'aménagement urbain. Fin 2015 : lancement d'un appel à projets international portant sur la mise en vente du site, ainsi que sur des propositions d'aménagement urbain. Courant 2016 : 14 candidatures sont examinées. Cinq sont sélectionnées. Juillet 2016 : ouverture de l'exposition *Transformation* durant laquelle les Avignonnais sont invités à découvrir les projets retenus pour la réhabilitation de l'ancienne Prison Sainte-Anne et à s'approprier ce projet. Septembre 2016 : annonce du projet lauréat. Février 2017 : signature d'une promesse de vente entre la Ville d'Avignon et le promoteur LC2I. 27 juin 2018 : signature de l'acte définitif de vente. Janvier 2019 : désamiantage, curage, préparation et installation de chantier. Janvier 2020 : démarrage par l'entreprise Girard des travaux tous corps d'état sur la partie

Ecrit par le 24 juillet 2024

immobilière. Avril 2021 : démarrage des travaux de la partie ERP (Etablissement recevant du public). Décembre 2021 : livraison de la partie immobilière : les logements. Fin 2022 : livraison de la friche artistique.

En détail

Le projet comporte une friche artistique qui sera rétrocédée à la ville. Une auberge de jeunesse de 148 lits, une crèche, un espace de travail collaboratif (coworking), des commerces, 68 logements, un parc de stationnement de 73 places, un restaurant et un cabinet médical.

© François 1er

Aux manettes

L'entreprise Girard

Aux manettes il y a l'entreprise avignonnaise Girard, spécialisée dans la restauration de monuments historiques. La filiale de Vinci Construction France est un acteur majeur dans la région Sud qui intervient en conception ou réhabilitation de tous types de bâtiments : restructuration lourde, réhabilitation sociale, restauration du patrimoine historique ou de bâtiments anciens, désamiantage. Implanté à Avignon depuis plus d'un siècle et fort d'un savoir-faire dans la valorisation des monuments historiques, Girard mobilise les compétences plurielles de plus de 150 collaborateurs pour accompagner durablement ses clients dans la préservation du patrimoine et contribuer à revitaliser le territoire. **Quelques références ?** les Docks de Marseille, Luma Parc des ateliers à Arles, Fort Saint-Jean / Mucem à Marseille, Archevêché d'Avignon...

Le promoteur LC2I

La Compagnie Immobilière d'Investissement est spécialisée dans la promotion, la maîtrise d'ouvrage déléguée, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la direction de travaux et la commercialisation. Quelques références ? MOD et co-investisseur pour la réhabilitation des Voutes de la Major à Marseille, la rénovation d'un immeuble classé de 1983 (le Quai), mais aussi dans le cadre des projets de Marseille République et des Bureaux de la Joliette...

Les archis

Les architectes [Xavier Fabre et Vincent Speller](#) travaillent ensemble et partagent une agence à Clermont-Ferrand et à Paris depuis 1986. En janvier 2002, ils sont devenus co-gérants de la Sarl Fabre/ Speller. Quelques références ? Théâtre National Populaire de Villeurbanne, Centre Mondial de la Paix à Verdun, rénovation de l'Opéra de Clermont-Ferrand, réhabilitation de l'Archevêché d'Avignon, réalisation de la reconstitution de la Grotte Chauvet.

Huit et demi

La démarche architecturale de l'Atelier Huit et Demi (pour bureau d'architectes urbanistes associés), créé en 2003, se fonde sur une approche contextuelle tenant compte tout autant de la complexité d'un programme que du caractère singulier d'un site. Les principes de rationalité guident les partis architecturaux ainsi que les choix constructifs adoptés, dans un souci de pérennité des constructions.

Écrit par le 24 juillet 2024

Quelques références ? Smac d'Aix en Provence, salle de spectacle de Cassis, aménagement d'un théâtre dans une chapelle à Pont-St-Esprit, réhabilitation du Tore et aménagement de l'aqueduc du palais Longchamp de Marseille...

© François1er

Rénovation du quartier de la Banasterie

Les abords du bâtiment

Parallèlement aux travaux de réhabilitation de l'ancienne Prison Sainte-Anne, les abords du bâtiment vont être entièrement réaménagés. En particulier la rue Banasterie jusqu'à la rue Sainte-Anne ainsi que la rue Migrenier. Réseaux, voirie, l'espace public sera totalement revu afin d'offrir aux Avignonnais un espace apaisé et végétalisé conciliant piétons et voitures et mettant en valeur le patrimoine historique du quartier.

Le Parvis de la Chapelle des Pénitents noirs

Des calades en pierre du Rhône seront posées au sol sur le parvis de la chapelle des Pénitents noirs ainsi qu'en pied de façade et le long des rues Banasterie et Migrenier. Les chaussées seront rénovées en enrobé grenailé. L'arrière de la chapelle accueillera un jardinet et du mobilier d'assise. Les espaces piétons et place seront traités en béton désactivé. Des conteneurs à déchets seront enfouis et un arbre planté rue Migrenier.

Rue du Rempart de la ligne

Des espaces verts seront créés rue du Rempart de la Ligne, le stationnement y sera supprimé et une place personne à mobilité réduite créée ainsi qu'une placette et un jardin ombragé aux abords de la poterne. L'éclairage urbain sera revu pour mettre en valeur la Chapelle des Pénitents noirs, la poterne Banasterie et le puits.

Les travaux de voirie

Août à décembre 2022 : travaux de voirie. Mai à juin 2022 : travaux liés à la borne de la rue du Rempart de la Ligne. Août 2021 : démolitions bâtiments Ville (association et transformateur Enedis). Septembre 2020 : démarrage des travaux de branchements et réseaux secs liés aux programmes immobiliers de la Cour des Doms. Février 2019 : démarrage des travaux de réseaux d'assainissement.

Avignon, Théâtres, Houhou, y-a-quelqu'un ?

Ecrit par le 24 juillet 2024



Avignon, Place de l'horloge jeudi 4 mars à midi. Quelques théâtres et comédiens se sont donné rendez-vous. On entend : 'Que fait Roselyne Bachelot ? Sait-elle seulement de quoi elle parle ? Les lieux de culte, les magasins sont ouverts mais pas les théâtres ni les autres lieux de culture ? C'est dit, Avignon fait sécession ! La journée mondiale du théâtre aura lieu le 27 mars et certains théâtres promettent déjà d'ouvrir ce jour-là.

A l'appel de l'ensemble de la profession du spectacle, des rassemblements partout en France sont organisés pour la réouverture des lieux culturels et la protection des métiers du spectacle et de la culture.

Ecosystème d'Avignon

Ce que demande l'écosystème culturel d'Avignon ? Des Etats-généraux, un plan de relance en urgence, de l'aide financière pour les petites compagnies, grandes oubliées du système de soutien mis en place pour les ministères de l'économie et de la culture. Et surtout la réouverture de tous les lieux de culture et bien sûr des théâtres.

La culture ?

'Voilà plus de 4 mois que les lieux de culture sont fermés au public, la culture et le moral d'une grande partie de la population sont exsangues ! Retrouvons nous place de l'Horloge, pour ensuite marcher jusqu'à la place Vialia où siège la Préfecture afin d'appeler 'le Ministère de la culture à décréter un état d'urgence culturel'.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Protéger la profession

'Cet état d'urgence doit passer par le renouvellement immédiat de l'année blanche de l'intermittence et par la tenue d'Etats généraux de la Culture dans le but de parer aux lacunes actuelles du système d'indemnisation des acteurs les plus fragiles devant la pandémie, insiste [Laurent Rochut](#), dirigeant de [la Factory](#) à Avignon. Il est nécessaire de mettre en œuvre un plan de relance ambitieux du secteur avec les Festivals d'été pour point de départ et une saison 2021/2022 de renaissance pour le déployer.

Les intermittents au coin depuis 1 an

'Tous les 15 jours, nous interpellons un Ministère 'hors sol' sur les difficultés du métier, la grande précarité et une deuxième vague psychiatrique qui arrive pour les intermittents. Oui, psychiatrique ! Les intermittents vont très mal. Ils sont en très grande difficulté psychique parce que leur métier c'est d'aller vers les autres, de jouer et qu'on les a mis au coin depuis bientôt un an. Ensuite les gens pensent que l'année blanche est une année qu'on leur a offerte, or, sans jouer du tout dans l'année, ils subissent des pertes de revenus, tous les mois, entre 30 et 50% et parce qu'ils ne roulent pas sur l'or, cette perte de revenu est dramatique.'

Une chaîne TV pour l'art vivant... Pfff !

'Et là, on a une ministre, Roselyne Bachelot, telle Catherine II de Russie, qui nous dit que tout va bien, que l'activité est magnifique, qui s'enorgueillit d'avoir créé une chaîne télévisée -[Culturebox](#)- pour l'art vivant. La [DGCA](#) (Direction générale de la création artistique) lui sert une sorte d'art vivant rêvé du ministère qui se situerait entre l'Île aux enfants et les [villages Potemkine](#), ce qui n'a rien à voir avec la réalité !'

Un ministère lunaire ?

'Aujourd'hui les compagnies vont très mal, certaines sont au bord du dépôt de bilan parce que le dispositif de soutien aux compagnies imaginé par les ministères de l'Economie (pour les TPE, très petites entreprises) et de la Culture avec les fonds [FUSV](#) (Fonds d'urgence pour le spectacle vivant privé) ne tient pas compte de la disparité des situations des compagnies. Le ministère de la Culture est lunaire !' On a l'impression que la ministre ne comprend pas le monde duquel elle parle.'

Un écosystème en grande fragilité

'Je suis là en tant que représentant en bonne santé d'un écosystème qui ne l'est pas. Nous, directeurs de théâtre, sommes bien aidés parce que nous détenons des murs et des chiffres d'affaires constants. Le ministère de l'économie nous a bien aidés. Pourtant, le ministère de la Culture ne voit que le grand théâtre public et les grosses boîtes de production privées qui sont très soutenues par l'Etat, alors que l'écosystème de l'art vivant est composé d'une multitude de situations intermédiaires de compagnies qui ont un développement très artisanal, et celles-ci passent à côté des systèmes d'aide. Elles sont donc mal ou pas du tout aidées !'

Ce qu'il en résulte

'Il s'agit soit d'un effet d'aubaine et, dans ce cas, dans moins d'un an il y aura moins d'intermittents, moins de compagnies et donc moins d'offres de spectacle sur le marché en France, ce qui serait très cruel, soit d'incompétence, mais dans les deux cas, cela exige que l'on bouge.'

Ecrit par le 24 juillet 2024

Les théâtres lieux de refuge des compagnies ?

'Nous, les lieux, tout comme les théâtres publics devrions être le refuge des compagnies, des lieux de sécession. Notre propos ? Ecoutez le monde de l'art vivant qui ne sera pas le même à la sortie de la pandémie si le ministère ne se met pas autour de la table, avec tous les acteurs et pas seulement celui des théâtres publics et les gros producteurs privés, pour comprendre quel est son écosystème et concevoir des Etats généraux avec un grand plan de relance ambitieux pour une vraie première saison 2021 et 2022 et reprendre dès octobre, lorsque tout le monde sera vacciné.'

Aïni Iften, comédienne

[Aïni Iften](#) est comédienne et [conteuse](#). 'En juillet et septembre j'ai pu travailler un peu mais maintenant ça fait plus de 7 mois que je n'exerce plus mon métier. C'est compliqué de n'être plus sur scène. J'ai travaillé via le net mais ça n'est pas pareil. Seule, dans une pièce, face caméra, c'est terrible. Ça commence à faire long. Nous avons eu beaucoup de chance que l'intermittence ait été prolongée jusqu'à fin août.'

Et maintenant ?

'Maintenant que se passera-t-il au 31 août ? Car nous avons très très peu travaillé alors qu'il nous faut 507h dans l'année pour renouveler notre statut. Ça va être très compliqué parce qu'on n'a pas réussi à faire notre travail complètement et convenablement. Ma demande ? Rouvrir les lieux ! On ne peut pas vivre sous cloche éternellement. Comme pour les églises qui sont ouvertes, il y a de solutions pour rouvrir les lieux de culture. Notre statut nous a aidés mais je pense à ceux qui n'ont rien, mais vraiment rien... Qui sont encore en plus grande précarité que nous comme les intérimaires. Nous avons eu la chance d'avoir ce prolongement d'aide qui est assez unique.'

Nicole Trinquart, Présidente des Tréteaux de Lagnes

Nous sommes une association culturelle sans lieu propre, qui programme des spectacles toute l'année, en complément de ce qui se passe à Avignon, mais hors Avignon. Nous jouons dans des lieux différents selon les spectacles que nous accueillons. Par exemple dans la salle de Lagnes lorsque le spectacle nécessite une proximité entre les comédiens et les spectateurs, soit à l'auditorium du Thor avec des spectacles de plus grande facture, ou, encore en plein air.

La culture en milieu rural

'Nous sommes une structure sans existence de murs mais possédons plus de 3 000 contacts d'un public en attente d'ouverture. Nous avons ouvert vite, vite, en août et avons affiché complet avec la jauge normalement de 500 où nous avons accueilli 320 spectateurs. En octobre nous avons pu mener à bien deux représentations mais en doublant le spectacle, (en faisant deux spectacles pour, à chaque fois 130 personnes au lieu des 210 habituelles), ce qui coûte fort cher. Le public, très en demande, était enchanté. Il vient d'Apt à Caumont en passant par Carpentras faisant de notre petite structure un lieu regroupement culturel au service de tous ces petits villages.'

La culture au cœur des villages

'Nous avons une vraie exigence en matière de qualité de spectacle 'Adieu M. Hoffmann', 'la Machine de Turing', 'Est-ce que j'ai une gueule d'Arletty ?', des spectacles, des fois, aux 4 Molière ! Ce qui

Ecrit par le 24 juillet 2024

correspond aux demandes de public des villages qui ne prennent pas la voiture pour venir à Avignon -parce qu'ils ne peuvent pas y stationner- et qui ont besoin de ce cœur de la culture tout près d'eux de janvier à décembre.'

Des lieux pas des clusters

'Je viens ici pour dire que les lieux de culture ne sont pas des lieux de contamination. Il y a aucune raison de garder ces lieux fermés. Ça n'est pas parce qu'on a pris une position à un moment donné qu'il ne faut pas avoir l'intelligence de reconnaître que l'on a eu tort, et de remettre tout à plat. Des mesures sanitaires doivent être conservées mais pas au détriment de la culture et être employées dans tous les lieux. Nous espérons être entendus et dire que ce qui fonctionne en Espagne peut aussi fonctionner chez nous, comme l'a relevé [Victoria Abril](#).'

Julien Gélas, directeur du Théâtre du Chêne noir

'Cela fait plus de 4 mois que les théâtres sont fermés. C'est du jamais vu ! Les théâtres et lieux culturels tiennent grâce aux aides de l'Etat mais les perspectives restent floues. On ne comprend pas cette fermeture, particulièrement que, depuis, des études ont mis en évidence qu'il n'y avait pas de clusters et très peu de contaminations dans ces lieux, du fait de l'application stricte des mesures sanitaires. Nos lieux sont fermés alors que d'autres dits 'essentiels' sont ouverts.'

Essentielle culture

'C'est incompréhensible. Nous ne partageons pas l'idée que la vie et l'avenir d'un pays peut dépendre de la pression hospitalière. Concrètement ? Beaucoup d'intermittents n'arrivent plus à vivre. Il ne se passe plus rien depuis plus de 7 mois. La casse va être lourde. Nous sommes là pour dire que nous voulons travailler et c'est faisable. Nous sommes prêts à ouvrir à tout moment. Le festival d'Avignon ? Nous ne savons s'il aura lieu, il n'y a aucune annonce dans ce sens. Nous sommes en mars, au moment où les compagnies s'engagent et elles ne le font pas parce que tout reste incertain. Moi ? Je pense que le festival d'Avignon aura lieu, il le faut !'

Stéphane Roux, Théâtre des vents

'On se mobilise parce que la culture est en danger. Mais c'est plus que la culture qui est en danger. Le président de la République parle de la réouverture des lieux de culture, cinémas et théâtre à partir du 15 avril mais à la condition d'avoir téléchargé une application sur le modèle 'Tous anti-Covid' où on collectera le fait que vous ayez eu le vaccin, passé un test PCR. On va faire des acteurs, des directeurs de théâtre des auxiliaires de la politique du gouvernement ! On vit, aujourd'hui, quelque chose de plus grave que le problème de l'économie du spectacle.'

Attendre, pour quoi faire ?

'Il faut attendre encore 4 à 6 semaines mais pour quoi ? Pour nous enfermer définitivement dans nos maisons ? Alors que l'on rêve de possiblement faire le festival ? Et on tend la main en disant 'si on fait 1 place sur 2 ? Et, après, ça va être quoi ? La co-directrice et moi-même du Théâtre des vents avons décidé, dans ces conditions, de ne plus recevoir de public mais des adhérents, des militants qui viendront soutenir nos actions. J'espère que partout en France, des gens auront le courage d'ouvrir à leurs adhérents. Le théâtre des vents ouvrira entre le 20 mars et 3 avril faisant plus de 20 propositions à ses

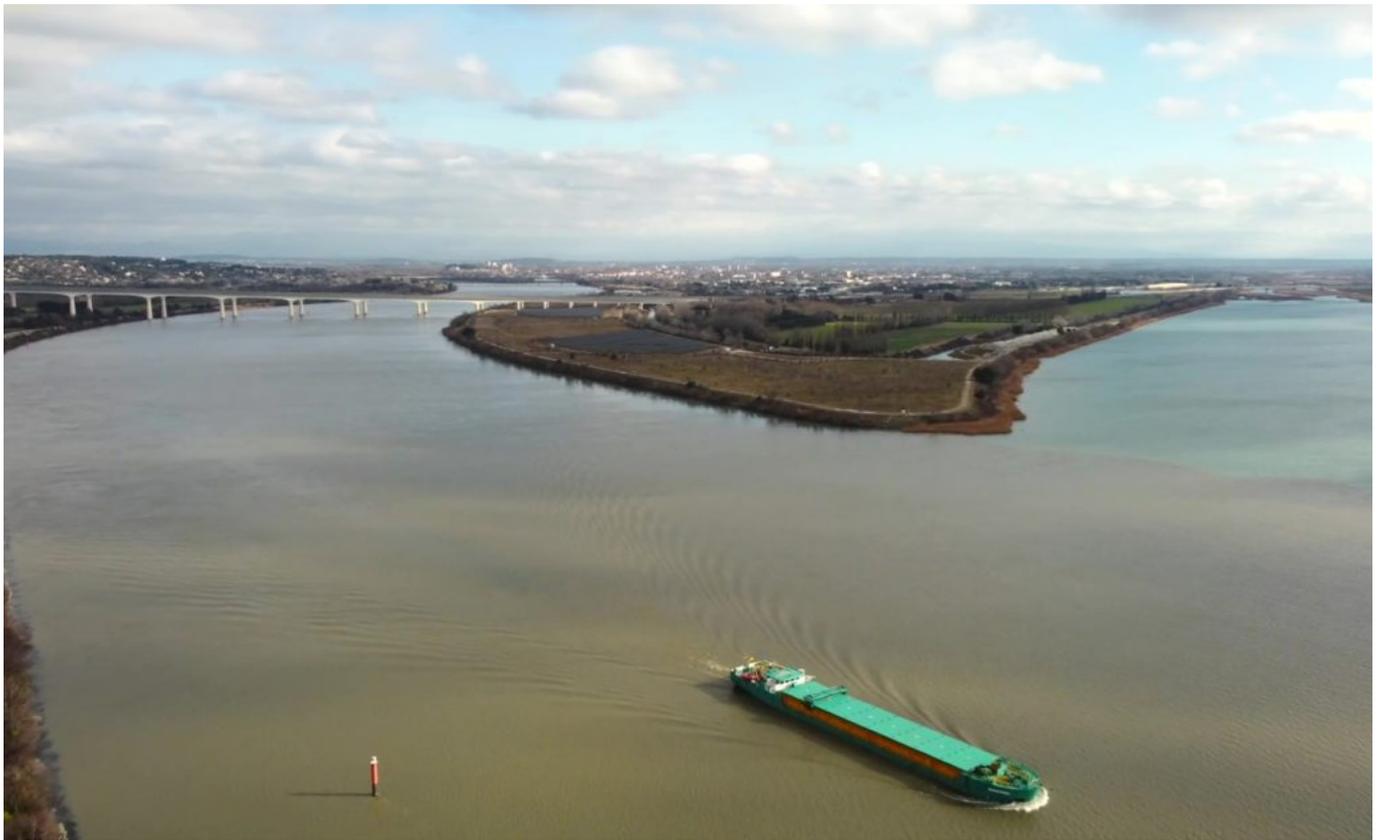
Écrit par le 24 juillet 2024

adhérents. Adhésion à 10€ par an'.

Une quarantaine de personnes est venue manifester.



Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard



C'est officiel ! Selon [l'Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et buccorhodaniennes que de vaclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».

Ecrit par le 24 juillet 2024

Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières

Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Bucco-rhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime contre l'emploi. »

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de

Ecrit par le 24 juillet 2024

vacances scolaires), de sécurité, d'emploi...

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constaté que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale

Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).

Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône - Eygalières, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

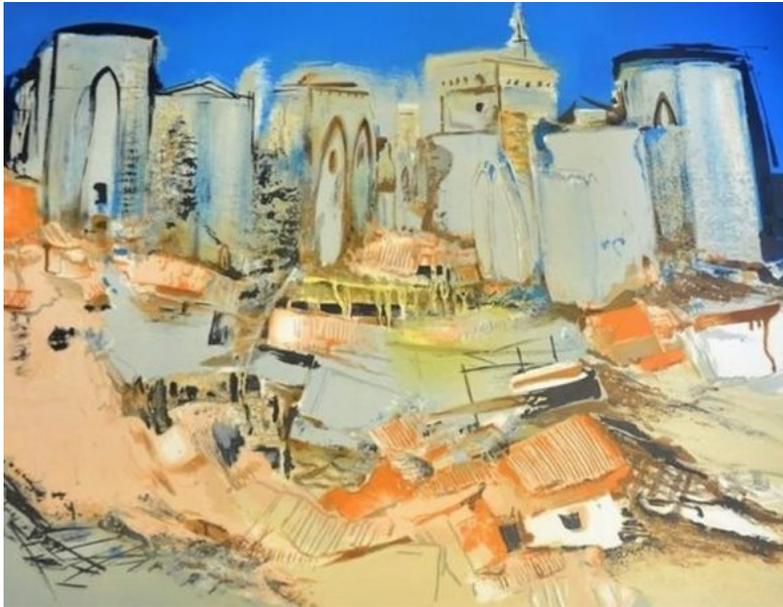
« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »

Ecrit par le 24 juillet 2024

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.

Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

(Vidéo) L'Hôtel des ventes d'Avignon propose des objets d'Art du XXe et des tableaux provençaux



Patrick Armengau, commissaire-priseur, propose à la vente des objets d'art du XXe siècle ainsi que des tableaux provençaux samedi 6 mars à 10h et 14h. L'exposition des objets proposés se tiendra en amont, jeudi 4 mars de 14h à 17h30, vendredi 5 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que le matin de la vente de 9h à 10h.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Parmi ces objets, nous avons repéré une table LC6 en métal plateau à dalle de verre, d'après [Le Corbusier](#) de [Pierre Jeanneret](#) et [Charlotte Perriand](#), estimée à partir d'entre 800 et 1 000€. Egalement pour les enceintes Circa 1960 en staff laqué blanc à partir d'entre 200 et 300€. Une huile sur toile, Asphodèle, intéressant travail de texture et de chromatique d'[Henri Mauduit](#) (1917-2006) estimé à partir d'entre 600 et 800€. Nous avons eu un coup de cœur pour une aquarelle en couleur de [Tamara de Lempicka](#) (1898-1980), 'la Polonaise' estimée à partir d'entre 2 000 et 3 000€.

Les infos pratiques

Art du XXe siècle et tableaux provençaux vente de samedi 6 mars à 10h et 14h. L'exposition des objets proposés se tiendra jeudi 4 mars de 14h à 17h30, vendredi 5 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que le matin de la vente de 9h à 10h. Consulter le catalogue complet [ici](#).

Les prochaines ventes

Les [prochaines ventes](#) auront lieu samedi 10 avril où il sera question d'ameublement et d'objets d'art ; jeudi 22 avril pour les automobiles de collection ; samedi 22 mai pour les bijoux et accessoires et jeudi 27 mai pour les livres anciens et modernes.

Hôtel des ventes d'Avignon. Courtine. 2, rue Mère Teresa à Avignon. 04 90 86 35 35.
www.avignon-encheres.com et www.interencheres.com

Pour en savoir plus sur l'artiste Tamara de Lempicka (1898-1980 de son vrai nom Tamara Gorska)

Opéra d'Avignon, ouverture aux salariés mais report de l'inauguration

Ecrit par le 24 juillet 2024



Les travaux de rénovation de l'Opéra Grand Avignon, place de l'Horloge, touchent à leur fin. Dans les prochaines semaines, les équipes artistiques, techniques et administratives réintégreront progressivement le bâtiment historique et prendront en main les nouveaux équipements.

Inauguration possible à l'automne 2021

Cependant, compte tenu de l'incertitude qui pèse sur la date et les conditions de réouverture au public des [lieux culturels](#), pour cause de Covid-19, l'inauguration de l'Opéra centre-ville est prévue en début de la saison 2021/2022, à l'automne 2021.

Opéra Confluence

Les [prochains spectacles](#) de la saison en cours devaient se poursuivre à l'Opéra Confluence jusqu'en juin 2021. C'est la raison pour laquelle le théâtre éphémère, construit devant la gare TGV, 1 place de l'Europe, avait pris le relais de l'Opéra du Grand Avignon durant les travaux et connu deux saisons artistiques avant que la pandémie de la Covid-19 n'en referme les portes.

1847-2017

L'édifice, construit en 1847, est en travaux depuis 2017, et devait être livré en octobre 2019. Ceux-ci ont

Ecrit par le 24 juillet 2024

consisté en la mise aux normes de l'établissement -sous peine de fermeture- touchant à toute la structure du bâtiment ancien. Les travaux ont consisté en l'agrandissement du hall, l'amélioration de la visibilité des spectateurs, confort et climatisation de la salle, l'amélioration et sécurisation des accès. Le Poulailler -4^e balcon figurant tout en haut- est revu et soulagé d'environ 150 places. Egalement, un cabaret, petite salle de 90 places en sous-sol, a été créé. Auparavant, le bâtiment avait subi une rénovation de grande ampleur en 1978.

Historique

La 1^{ère} construction du théâtre municipal date de 1824. Elle fut érigée sur les anciennes ruines de l'abbaye des bénédictines Saint-Laurent à la demande du Conseil municipal qui diligenta Ange-Alexandre Bondon et Alexandre Frary, architectes de la Ville. La façade est alors de style gréco-romain ornée de deux colonnades superposées couronnées de statuettes allégoriques représentant Apollon et les muses, œuvres des sculpteurs Baussan et Lacroix.

Des constructions sur des constructions

La 1^{ère} représentation fut donnée le 30 octobre 1825. En janvier 1846 le théâtre est ravagé par un incendie d'origine criminelle et reconstruit par les architectes Théodore Charpentier de Lyon, et Léon Feuchère de Nîmes de 1846 à 1847, avec, trônant en façade, Molière et Pierre Corneille œuvres de Joseph et Jean-Louis Brian, tandis que figurent, en médaillons de façade, les bustes du Roi René et de Pétrarque. A ce propos, les sculptures originales des deux grands hommes sont en réalité à la mairie du Thor, car le matériau dans lequel elles ont été sculptées s'est très vite abîmé. C'est une copie de ses œuvres qui figure en réalité, en façade du monument historique. Un travail exécuté à l'identique par Jean-Pierre Gras.

La salle à l'Italienne

De 1847 à 1977 la salle à l'italienne accueillait 1 244 spectateurs au gré de ses 4 balcons alignés, d'une allée centrale et de 'baignoires' en dessous du 1^{er} balcon. Entre 1978 et 2017 le 1^{er} balcon et les baignoires disparaissent. On y reçoit alors 1 130 personnes. En 40 ans, 3 millions de spectateurs qui s'y sont succédé.

Anecdote

Molière est venu jouer en 1650 'l'étourdi, le dépit amoureux', au jeu de Paume, situé à côté de l'actuel Hôtel du Département. Le lieu était alors propriété de l'épouse du peintre Nicolas Mignard qui a d'ailleurs exécuté un portrait de Molière, représenté en César dans la mort de Pompée.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Les magistrats ouvrent les portes du Tribunal aux étudiants en Droit de l'Université d'Avignon

Depuis la semaine dernière, les magistrats du [Tribunal judiciaire d'Avignon](#) accueillent les étudiants de la licence Droit d'[Avignon Université](#). L'initiative, imaginée par Anne Kiriakides juge des enfants, doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin. Elle vise à soutenir les étudiants de cette filière qui vivent une situation particulièrement difficile en cette période (isolement, cours en distanciel, etc.).

Sensible à leur situation, les magistrats d'Avignon ont donc souhaité leur apporter leur aide en ouvrant les portes du Tribunal. Ainsi, [Ghani Bouguerra](#), président du Tribunal judiciaire, et Angélique Nakhleh, vice-présidente du Tribunal et référente université, qui a coordonné le projet, ont immédiatement apporté leur soutien.

Il en était de même avec l'ensemble des magistrats du Tribunal, tant du siège que du parquet, qui ont accueilli très favorablement le projet. Le dispositif a pu être rapidement mis en place en étroite collaboration avec [Bérengère Gleize](#), responsable de la licence Droit d'Avignon Université.

« Ce partenariat entre le Tribunal judiciaire d'Avignon et Avignon Université est de grande ampleur puisque ce sont plus de 230 créneaux qui ont été ouverts aux étudiants de la licence Droit, explique l'Université d'Avignon. Les étudiants sont ainsi conviés à assister à des audiences et à profiter de temps d'échanges avec les magistrats. Les premiers retours des étudiants sur cette expérience sont extrêmement positifs. »